

L'affaire des îles de Zélande (Walcheren et Sud Beveland) : mai 1940

Autor(en): **Fagalde**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **98 (1953)**

Heft 11

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-342551>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'affaire des îles de Zélande

(Walcheren et Sud Beveland)

Mai 1940

Dans la *Revue Militaire Suisse* du mois de mars 1953, dans un article intitulé : « Un dispositif de couverture en montagne (le 16^e Corps d'Armée dans les Alpes de Savoie — septembre 1939), nous écrivions in fine : « Le dispositif de couverture que nous venons d'exposer n'a pas eu à subir l'épreuve de la bataille, mais nous nous permettons de croire fermement qu'il était prêt à la recevoir. L'Italie continuant à observer une attitude expectante, le 16^e Corps d'Armée fut transporté du front des Alpes sur le front Nord où il se trouvait le 10 mai 1940 au début des opérations actives de la campagne de 1940. »

C'est ainsi que, le 29 septembre 1939, nous arrivions de notre personne à Saint-Omer, dans les Flandres françaises (voir carte N^o 1), précédant largement le 16^e Corps d'Armée que nous commandions et qui, sur ordre du G.Q.G., devait venir occuper l'extrême gauche (ouest) du front français, entre la région littorale de Dunkerque dépendant de l'amiral Ct. les Forces maritimes du Nord (amiral Nord) et celle de Lille, où doivent venir débarquer les unités de la Force expéditionnaire britannique.

A ce moment, le front allié du Nord, entre la mer du Nord et la ligne Maginot, c'est-à-dire entre Dunkerque et Montmédy, se trouve sous les ordres du 1^{er} Groupe d'armées

(G.A.1) et n'est pas encore complètement étoffé. C'est ainsi que, lorsque nous arrivons à Saint-Omer, le 29 septembre, il n'existe entre la région littorale de Dunkerque et celle de Lille, limitée de notre côté par le cours de la Lys, c'est-à-dire sur un front de 45 à 50 kilomètres, que la 53^e Division d'infanterie (division de série B entièrement composée de réservistes) et une unité dénommée « Secteur fortifié des Flandres », (S.F.F.) qui est essentiellement une unité de travailleurs et ne comporte comme combattants que deux bataillons d'infanterie et quelques pièces d'artillerie.

A notre gauche (nord), la région littorale de Dunkerque est tenue par un groupement provisoire qui dépend de l'amiral Nord et sera peu à peu renforcé pour devenir la 68^e Division d'infanterie. A notre droite, au sud de la Lys, aucune unité anglaise n'est encore apparue.

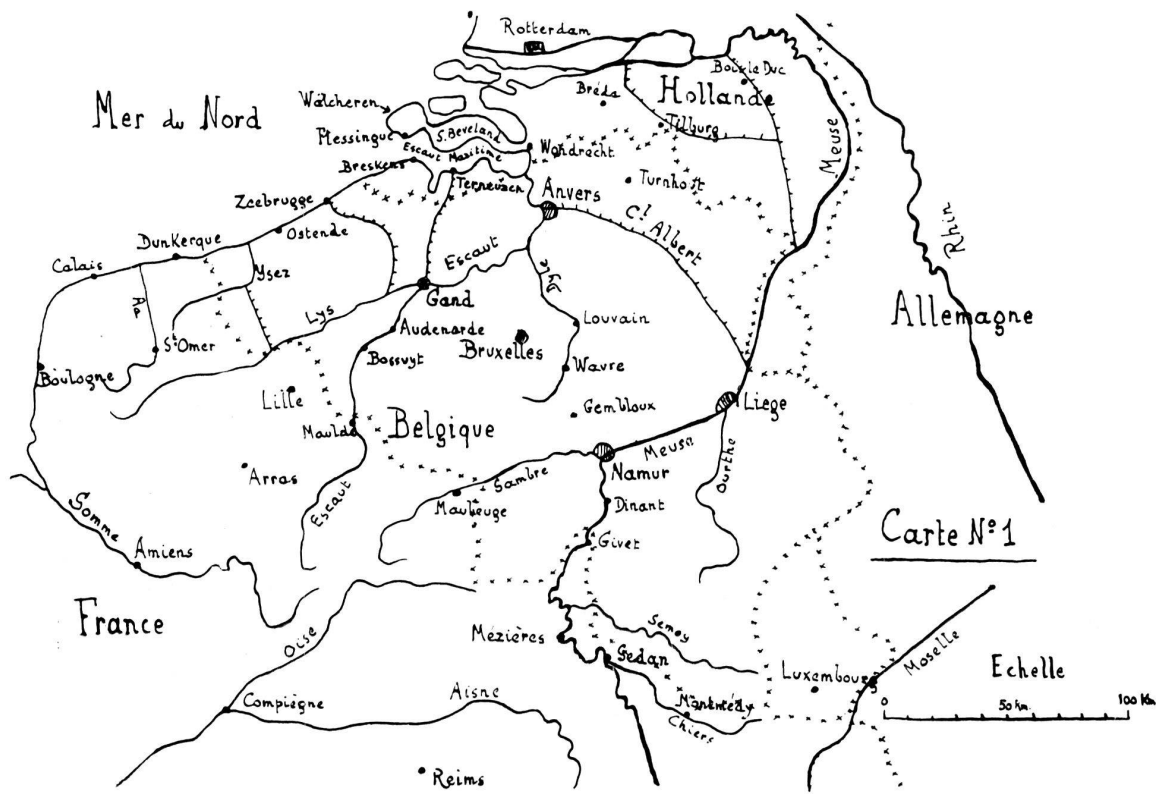
Assez rapidement d'ailleurs notre situation va s'améliorer. Le 3 octobre, nous recevons la 9^e Division d'infanterie motorisée, qui est une excellente unité et, le 20 octobre, la 60^e division d'infanterie, qui est une division de série B, comme la 53^e, et n'a, par suite, au début d'une campagne, qu'une valeur combattive assez faible.

A notre droite, les divisions anglaises commencent à arriver. C'est donc maintenant avec trois divisions (une excellente et deux médiocres) que nous occupons le front de 45 à 50 kilomètres dont nous avons parlé.

Cette situation ne subira pas de modifications jusqu'au 11 novembre.

Pendant toute la période qui s'étend entre le 29 septembre, date de notre arrivée dans les Flandres, et le 11 novembre, notre 16^e Corps d'Armée dépendra directement du 1^{er} Groupe d'armées (G.A. 1) qui, comme nous l'avons dit, occupe la frontière franco-belge de la région littorale de Dunkerque jusqu'à la ligne Maginot et a, sous ses ordres, en partant de la région littorale :

— le 16^e Corps d'Armée



- la Force expéditionnaire anglaise
- les 1^{re}, 9^e et 2^e Armées françaises.

La première tâche qui nous attend à notre arrivée dans le Nord, et la plus urgente, est l'organisation défensive de la frontière franco-belge. On peut s'étonner de voir s'ériger entre la France et la Belgique une zone fortifiée, mais nous y sommes contraints par l'attitude du Gouvernement belge, qui refuse toute entente préalable et même tout contact avec nous, en vue d'une action éventuelle dans le cas — cependant probable — où l'Allemagne envahirait la Belgique. Nos avances dans ce sens sont toujours repoussées. La Belgique ne veut rien faire qui puisse faire croire qu'elle abandonne la neutralité que le roi Léopold III, renonçant à l'alliance militaire conclue avec la France au lendemain de la guerre 1914-1918¹, a déclaré, en 1936, constituer désormais le statut international de la Belgique. Nous en arrivons même à nous demander, tant le comportement belge manque de netteté, si la Belgique résistera effectivement à une invasion allemande ou ne se joindra pas à elle. En présence d'une pareille incertitude, pour ne pas dire de pareils doutes sur les intentions de nos voisins des Flandres, il n'est pas d'autre solution que de prévoir le pire et d'ériger une barrière solide sur laquelle nous puissions éventuellement recevoir une attaque allemande qui se produirait à travers la Belgique.

C'est donc à une organisation défensive rationnelle et progressive de la frontière franco-belge entre la région littorale de Dunkerque et la Lys que nous nous attelons tout d'abord.

Mais nous allons avoir à procéder très vite à d'autres travaux d'ordre plus intellectuel. Le Haut Commandement français, en effet, se préoccupe, au cas où l'Allemagne envahirait la Belgique, de protéger la très importante région minière et industrielle du Nord de la France qui s'étend de la Lys

¹ Paratonnerre qui attire la foudre sans protéger le bâtiment, disait-on en Belgique à cette époque.

à la Sambre et à la Meuse. Cette protection implique obligatoirement, pour devenir une réalité, l'entrée des forces françaises en Belgique.

C'est ainsi que, dès le 19 octobre, trois semaines seulement après notre arrivée dans les Flandres, nous recevons du 1^{er} Groupe d'armée l'instruction personnelle et secrète N° 4 dont les passages principaux sont ainsi rédigés :

I. « Dans l'hypothèse d'une violation de la frontière belge par les Allemands, l'éventualité d'une occupation de l'Escaut par les forces françaises est envisagée.

II. » Les grandes lignes de la manœuvre à exécuter seraient les suivantes :

» La défense de la position en territoire national étant solidement assurée à l'est de Maulde (voir carte N° 1), la gauche du G.A.I., constituée par le 16^e C.A., aurait à s'établir sur la rive gauche de l'Escaut entre les Britanniques au sud et les Belges au nord.

III. « Le 16^e C.A. débouchant de son front actuel, aurait à se porter sur l'Escaut, en vue d'assurer la défense entre Bossuyt (liaison avec les Britanniques) et Gand (liaison avec les Belges), tout en occupant la Position de résistance en territoire national. Il serait éventuellement renforcé par une Division motorisée (25^e D.I.M.) et une Division normale (21^e D.I.) ».

Nous étions encore plongé dans la préparation détaillée de cette manœuvre que, sans crier gare et nous donner le temps de souffler, neuf jours après, le 28 octobre, nous parvenait une Instruction personnelle et secrète N° 6 du G.A.I. qui va accentuer vers l'Est une progression éventuelle des forces alliées. Cette longue I.P.S. N° 6 peut se résumer comme suit en ce qui concerne notre Corps d'Armée renforcé comme nous venons de le dire :

1. — Maintenir l'occupation du secteur défensif des Flandres (région frontière) avec les 53^e et 60^e divisions.

2. — Occuper aussi rapidement que possible l'Escaut

entre Gand et Bossuyt avec deux divisions (une motorisée et une normale).

3. — Etayer les forces belges en portant une division motorisée à l'ouest d'Anvers.

Voici donc notre Corps d'Armée échelonné, pour ne pas dire éparpillé, avec cinq divisions, sur une profondeur de 150 kilomètres ! Si ça continue ainsi, les Allemands vont décidément avoir beau jeu !

Mais ce n'est pas tout. Le 10 novembre, nouvelle Instruction du G.A.I. L'hypothèse Escaut est très élargie. Il n'est plus question de l'occupation du seul Escaut belge dans les régions d'Anvers et de Gand, mais aussi de l'occupation de l'Escaut maritime d'Anvers à Zeebrugge, prolongée vers Ostende.

La zone d'action du 16^e C.A. paraît ainsi devoir bientôt englober la moitié du territoire belge. C'est beaucoup, beaucoup trop, pour un seul Corps d'Armée. Il devient nécessaire de faire entrer en ligne de nouveaux organes de commandement. C'est ainsi que nous voyons apparaître le 10 novembre, dans notre secteur de C.A., le Q.G. de la 7^e Armée française, qui se trouvait jusqu'alors en réserve de G.Q.G. dans la région de Reims. Il amène avec lui le Q.G. du 1^{er} C.A. motorisé, la 4^e Division d'infanterie et la 1^{re} Division légère mécanique (D.L.M.). C'est, par suite, de cette armée que nous allons désormais dépendre et c'est avec elle que va naître la question des îles de Zélande (Escaut maritime) qui fait l'objet principal de cette étude.

Par les considérations qui précèdent, nous avons voulu montrer comment, partant de la simple organisation défensive de la frontière franco-belge, on est arrivé, par une évolution rapide des conceptions, à étendre considérablement le champ d'action des forces alliées. Celui-ci n'a d'ailleurs pas fini de s'étendre car, le 30 novembre, la défense principale faisait un nouveau bond vers l'est et était reportée sur le front Anvers-Namur. Le 25 mars 1940, elle était poussée davantage

encore vers le nord-est dans la région Bréda-Tilburg-Turnhout, au N.E. d'Anvers, sortant ainsi de Belgique pour pénétrer en Hollande.

On se rend aisément compte, par ce qui précède, que les états-majors aux différents échelons n'ont pas chômé pendant l'hiver 1939-1940 et que la « drôle de guerre », ainsi qu'on a coutume de désigner cette période, n'a pas été « drôle » pour tout le monde. Ces états-majors ont fourni un travail considérable et incessant car, indépendamment de la préparation minutieuse et détaillée sur le papier des multiples manœuvres éventuelles que nous venons d'exposer, il y avait aussi, et surtout, à veiller à l'instruction et à la vie matérielle et morale des troupes sous nos ordres.

L'affaire des îles de Zélande, que nous allons exposer, a suivi, elle aussi, comme nous allons voir, les élargissements successifs qui se produisent sur le théâtre principal belgo-hollandais. Elle prend naissance à l'arrivée dans notre secteur de la 7^e Armée le 10 novembre 1939. Ce jour-là, après que nous avons exposé au Commandant de la 7^e Armée nos travaux concernant tant la position de défense en territoire national que la préparation des mouvements éventuels en Belgique, il ajoute à notre surprise : « Tout ceci ne m'amène pas dans les îles de l'embouchure de l'Escaut ».

Dans les îles de l'embouchure de l'Escaut ? Nous ne comprenons pas tout d'abord. Pour y faire quoi ? Est-ce pour empêcher les Allemands de s'y installer ? Mais ceci revient d'abord et essentiellement aux Hollandais, qui ont procédé à la mobilisation générale et ont une garnison de terre et de mer dans ces îles. En outre, nous savons par les Anglais que les Hollandais ont préparé la séparation des îles de Walcheren et de Sud-Beveland du continent, en coupant largement l'isthme de Wondrecht qui va ainsi devenir un bras de mer.

Est-ce pour couvrir le flanc Nord des Alliés lorsque ceux-ci viendront s'installer sur l'Escaut ? Ceci encore doit être assuré par les Hollandais, et si on estime devoir renforcer la

garnison hollandaise, c'est aux Belges que cela revient tout d'abord puisque, dans l'éventualité d'une défense alliée sur l'Escaut, le secteur belge s'étendra d'Anvers inclus à Gand inclus. C'est par conséquent lui qui sera le plus directement intéressé à ce qui se passe dans les îles de Zélande.

Alors ?...

En outre, nous estimons, personnellement, que la protection du flanc Nord des Alliés installés sur l'Escaut sera beaucoup mieux assurée en occupant la rive sud de l'Escaut maritime qu'en allant dans les îles. On aura ainsi devant soi un bras de mer de quatre à cinq kilomètres de largeur dont il sera facile d'interdire le franchissement à l'adversaire, si, ayant pénétré dans les îles de Zélande — s'il y pénètre — celui-ci veut tenter le franchissement. Les îles de Walcheren et de Sud-Beveland se prêtent mal à une défense efficace, tant par le peu de facilités que leur exigüité offre à la manœuvre que par un terrain absolument plat coupé de nombreuses levées de terre qui limitent considérablement les champs de tir et par l'absence totale d'observatoires. Enfin la supériorité aérienne allemande, que nous connaissons bien, rendra toute défense des îles extrêmement coûteuse et précaire.

En fin de compte, nous nous rendons compte que le souci principal du Commandant de la 7^e Armée, en ce qui concerne les îles de Zélande, est d'interdire aux Allemands le port et le terrain d'aviation de Flessingue en les occupant le plus tôt possible. Mais encore une fois, ceci est l'affaire des Hollandais. Chacun sa part. Et d'ailleurs, on ne sait pas ce qu'en pensent les Hollandais eux-mêmes qui sont les premiers intéressés.

Après ce que nous venons d'exposer, il paraît superflu de dire que nous sommes personnellement opposé à une occupation française, si minime soit-elle, de Walcheren et de Sud-Beveland. Le maximum de ce que nous pourrions admettre serait une défense de la rive sud de l'Escaut maritime, bien qu'en fait elle ne nous incombe pas.

Mais ce n'est pas nous qui, dans le cas concret envisagé, avons pouvoir de décision. Elle revient au général commandant la 7^e Armée, et, en soldat discipliné, nous n'avons qu'à nous incliner. Ce n'est d'ailleurs pas nous qui serons chargé de monter cette affaire, ni de l'exécuter, mais nous fournirons une partie des troupes et en recueillerons les morceaux lorsque elle se sera, comme on le verra, tragiquement terminée.

Nous ne nous doutions pas d'ailleurs à ce moment (10 novembre) des extensions successives que le Commandant de la 7^e Armée allait, peu à peu, donner à cette occupation des îles, et qui se produiront parallèlement aux déplacements continus vers l'Est, ainsi que nous l'avons montré, du front allié en Belgique et Hollande dans le cas d'une invasion allemande de ces deux pays.

Nous n'entrerons pas ici dans le détail, qui serait fastidieux, des extensions successives, dans le temps, des forces françaises que le Commandant de la 7^e Armée tient à envoyer dans les îles. Entre le 10 novembre 1939, date de naissance de l'idée d'occuper les îles et le 10 mai 1940, date de l'entrée effective des Allemands en Belgique, qui va déclencher l'exécution de tous les plans que nous avons élaborés pendant l'hiver 1939-1940, on peut dire que la force et la composition des Forces françaises destinées à occuper les îles n'ont pas cessé d'être constamment modifiées et remaniées, mais toujours dans le sens de l'accroissement.

Qu'on en juge !

Alors que le 11 novembre 1939, dans une entrevue que le général commandant la 7^e Armée et nous-même avons avec l'amiral Nord, à Dunkerque, car une partie des troupes destinées aux îles devait être transportée par mer et même par avion (pourquoi, grands dieux !), il n'était question que d'y envoyer deux ou trois bataillons d'infanterie et quelques batteries, le 10 mai 1940 les troupes suivantes quittent la région littorale de Dunkerque, où elles sont stationnées, pour se porter vers les îles de l'Escaut maritime :

1^o *A destination de Walcheren* (troupes fournies par la 68^e division) :

le 224 ^e régt d'infanterie à 3 bataillons	} sous les ordres du général commandant l'infanterie de la division.
1 groupe d'artillerie de 75 hippo à 3 batteries	
1 batterie de 25 contre-avions	
1 section du génie	
1 détachement de transmissions	

2^o *A destination de Sud-Beveland* (troupes fournies par la 60^e division :

le 271 ^e régt d'infanterie à 3 bataillons	} sous les ordres du colonel commandant l'infanterie de la division.
2 groupes d'artillerie portée de 75	
le groupe de reconnaissance de la 60 ^e D.I.	
2 batteries antichars de 47	
1 batterie de 25 contre-avions	
1 compagnie du génie transmissions	

soit au total :

2 régiments d'infanterie (224 ^e et 271 ^e)	} sous les ordres de 2 chefs différents.
3 groupes d'artillerie de 75	
1 Groupe de reconnaissance de division ¹	
2 batteries antichars de 47	
2 batteries de 25 contre-avions	
1 compagnie et demi de génie transmissions	

Remarquons tout de suite que les deux détachements ne sont pas sous les ordres d'un seul chef, alors qu'il s'agit

¹ 1 escadron moto, 1 escadron hippo.

d'une mission commune, et qu'ils vont se superposer dans les îles à des troupes hollandaises, tant navales que terrestres qui auront leurs propres chefs, ce qui ne paraît guère correspondre aux conditions d'une défense efficace.

Avant d'entrer dans le détail des opérations qui vont se dérouler dans les îles de Zélande, il est nécessaire de montrer dans quel cadre général elles prennent place.

Le 10 mai 1940, le 1^{er} Groupe d'Armée quitte le territoire français pour se porter sur le front Anvers-Namur-Dinant, qu'il occupe de la manière suivante :

- Force expéditionnaire britannique : de Louvain à Wavre (voir carte N^o 1),
- 1^{re} Armée : de Wavre à Namur,
- 9^e Armée : de Namur à Dinant et Mézières.

L'armée belge est supposée devoir venir occuper le front Anvers-Louvain.

La 7^e Armée française, dont notre 16^e Corps d'Armée fait partie avec le 1^{er} C.A., doit se porter au N.E. d'Anvers, dans la région Bréda-Tilburg-Turnhout pour assurer la liaison entre les armées belge et hollandaise (on ne sait à peu près rien de cette dernière sinon qu'elle s'opposera à l'invasion allemande de la Hollande).

C'est donc en arrière (ouest) du front allié Bréda-Anvers-Namur, et protégé par lui, que s'opère l'occupation des îles de Zélande par les deux détachements des 60^e et 68^e Divisions dont nous avons donné la composition (sans compter les forces hollandaises qui peuvent s'y trouver et dont on ignore l'importance et les emplacements).

Mais cette protection ne va pas durer bien longtemps.

Dès le 11 mai, en effet, les premiers contacts s'établissent en Hollande, entre Tilburg et Bois-le-Duc, entre des forces blindées allemandes et les éléments avancés de la cavalerie française (1^{re} D.L.M. de la 7^e Armée). Du 12 mai au 14 mai, des actions violentes s'engagent au N.E. d'Anvers entre des éléments de la 7^e Armée et des 1^{er} et 16^e C.A. (1^{re} D.L.M.,

25^e D.I.M., 9^e D.I.M.) mélangés d'éléments belges, et des forces allemandes blindées et motorisées appartenant à la XVIII^e Armée allemande. En raison des événements survenus à l'aile Sud du 1^{er} Groupe d'Armées (rupture du front français sur la Meuse de Dinant-Mézières), les forces alliées engagées au N.E. d'Anvers se replient sur le camp retranché d'Anvers, formant tête de pont à l'est de l'Escaut. Ce faisant, elles découvrent l'isthme de Wondrecht qui donne accès aux îles de Zélande (Sud Beveland et Walcheren).

Le 15 mai, une division S.S. de la XVIII^e Armée allemande se présente devant l'isthme et passe à l'attaque.

Le drame des îles de Zélande va commencer.

(A suivre)

Général FAGALDE
